Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)

U.E.C.2

Droit - Economie - Sciences Sociales

2160

Assas

Session:

Septembre 2017

Année d'étude :

Deuxième année de licence en droit / Deuxième année de Licence

sciences humaines et sociales mention Sciences Politiques

Discipline:

Finances Publiques

(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :

M. Martin COLLET

Document(s) autorisé(s): AUCUN

ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en <u>15 lignes maximum</u> (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

1/ Les cas de saisine des chambres régionales des comptes par le Préfet. (2 points)

2/ La gestion de fait. (2 points)

3/ La « soutenabilité » des finances publiques. (2 points)

4/ La distinction des impositions de toute nature et des redevances (2 points)

5/ Agences de notation et dettes souveraines. (2 points)